

PV DE COMMISSION

**Commission Statuts & Règlements
CSR - PV de la réunion n° 2/2018
28 février 2018 au siège de la FFA**

Présidence Jack ROULET

Présents Philippe BOIDE, Suzanne CATHIARD, Jean-Pierre FOURNERY, Clément GOURDIN, Jean-Michel MAILLARD, Béatrice PFAENDER, Christian PLAT, Christian ROGEMANS, Yves WERQUIN

Excusés Hervé DESMOULINS, Annie LAURENT, Michèle LE PRIELEC, M'bra MARNA, Jean THOMAS

Assistent Olivier BORTOLAMEOLLI, Pierre-Yves COLIN, Daniel ARCUSSET

PREAMBULE

Le PV de la réunion du 17 janvier 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

1. MOUVEMENTS DE STRUCTURES

LIGUE D'ATHLETISME D'AUVERGNE-RHONE-ALPES

CREATION DE CLUBS

069103 TETE D'OR RUNNERS

LIGUE D'ATHLETISME DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

RECONNAISSANCE DE SECTION LOCALE

025456 S/L ASM ISLE SUR LE DOUBS
Section locale de **DOUBS SUD ATHLETISME***

LIGUE D'ATHLETISME DE CORSE

CHANGEMENT DE TITRE

202023 COURSE A PAOLINA *devient* ASSOCIU SPORTIVU A PALOINA

LIGUE D'ATHLETISME DES HAUTS-DE-FRANCE

CREATION DE CLUB

002034 FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS ET LAONNOIS

LIGUE D'ATHLETISME D'ÎLE-DE-FRANCE

CREATION DE CLUB

077149 TOUT AVON COURT TOUT AVON MARCHE

077150 JEUNESSE SPORTIVE DE LA FERTE GAUCHER

CHANGEMENT DE TITRE

077111 **ATHLE SUD 77*** *devient* **PAYS DE FONTAINEBLEAU ATHLE***

094096 ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEJUIF – ASV *devient* AS VILLEJUIF -ASV

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE

CREATION DE CLUB

012017 COURSE VIADUC MILLAU AVEYRON ORGANISATION

030073 CAP BOMBONERA

066038 RUNNING BEACH CLUB SAINTE MARIE LA MER

CHANGEMENT DE TITRE

034468 ACTION SPORT *devient* BEZIERS ATHLETISME

LIGUE D'ATHLETISME DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

CREATION DE CLUB

013146 EYGUIERES COURSE

2. STATUTS DES STRUCTURES DECONCENTREES

La commission a été destinataire des statuts de plusieurs structures déconcentrées.

La commission donne son aval à la Ligue de Normandie, au futur Comité territorial de Wallis et Futuna, ainsi qu'aux Comités départementaux de l'Aube, du Gers et du Lot pour l'approbation de leurs statuts.

Enfin, concernant le texte des statuts type des Ligues, la CSR proposera au Comité directeur de la FFA de supprimer l'article 21.3 des statuts type. Pour l'application des dispositions relatives à la mutation des Délégués de clubs, ce sont les dispositions du Règlement intérieur de la FFA, qui sera modifiée lors de la prochaine Assemblée générale fédérale, qui prévaudront.

3. TEXTES

Les modifications du Règlement intérieur et des Règlements Généraux sont présentés aux membres de la CSR qui les valident, avant transmission au Bureau fédéral et au Comité directeur.

Jack ROULET
Président

Prochaines réunions :

- Mercredi 21 mars 2018 à 14h30
- Mercredi 25 avril 2018 à 14h30
- Mercredi 23 mai 2018 à 14h30